



STANDARD GUM (18)

POUR UNE MEILLEURE TRAÇABILITÉ DES PERTES EN TRAVAILLANT SUR LE COÛT DES DÉCHETS ET UNE GESTION PLUS PERFORMANTE

Standard Gum

Région, Ville (n° département)
Centre Val de Loire, Bourges (18)

Bénéficiaire
Standard Gum – 48 salariés
Fabrication en série de pièces plastiques, Caoutchouc, silicone et thermodurs.

Partenaires
- L'ADEME Centre-Val de Loire
- Pôle de compétitivité Elastopôle

Coût (HT)
Coût global : 12,5 k€ HT

Financement :
- ADEME : 6,25 k€ HT (50% du coût global)

Bilan en chiffres
- Baisse du tonnage de DIB de 15 %
- Objectif de baisse de tonnage de 30% en 2020 par rapport à 2018

Date de lancement
Janvier 2018

Pourquoi agir

Les entreprises ignorent encore trop souvent le coût réel de leurs déchets. Or, une meilleure analyse de ces derniers permet de réaliser d'importantes économies, selon la méthodologie MFCA (Material Flow Cost Accounting) ou comptabilité des coûts des flux de matières. Cette méthode, qui est définie dans la norme ISO 14051, permet d'identifier et de quantifier les coûts des flux de matière et de leur transformation dans l'entreprise. Plus concrètement, elle répartit tous les coûts de production – au prorata des masses – entre d'une part le produit et d'autre part l'ensemble des flux qui ne sont pas intégrés in fine dans le produit final : les déchets.

Le témoignage de l'entreprise STANDARD GUM démontre qu'il est possible de mieux connaître le coût complet des déchets pour mieux le réduire et de concilier cette démarche avec un travail sur une gestion des déchets plus performante. Cela a permis entre autres :

- Une prise de conscience plus large et mieux partagée de la réduction des déchets et de leur tri
- De faire baisser sur 1 an le volume de DIB de -15% (lié à la réduction à la source et à la valorisation du bois)
 - Le volume de DIB restant pouvant encore diminuer suite à des actions mises en place comme les BCR (*acronyme à expliciter*) et par un recyclage en interne plus intensif et plus systématique. L'entreprise va également dès que possible passer sur des octobins de 1000 kg pour réduire les déchets d'emballage.
- De valider la pertinence de la mise en place d'un plan de pesée. Cette action est repoussée du fait des projets adjacents.

Le rôle de l'ADEME consiste à nourrir l'argumentaire économique à destination des entreprises à mobiliser et à proposer un soutien financier et méthodologique. La direction régionale de l'ADEME mène différentes actions dédiées à la réduction des déchets des entreprises. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une recherche de performance globale de l'entreprise, intégrant les dimensions environnementales et économiques.

L'ADEME, le pôle de compétitivité Elastopôle et le cabinet OID Consultants ont mené en 2018 une action collective pour aider 3 industries à optimiser leurs consommations de matières premières afin de faire des économies et diminuer l'impact environnemental de leur activité.

Présentation et résultats

STANDARD GUM pilotait bien son activité et ses rebuts depuis de nombreuses années. Les processus sont maîtrisés et les équipes impliquées autour de ces sujets.

Le plan d'action s'articule autour des points suivants :

- La première étape a été de mieux quantifier les DIB et de réaliser plusieurs caractérisations. Le résultat de cette phase est une répartition des déchets par type d'atelier et une analyse des causes de pertes pour les déchets de process. Cela a permis d'identifier les déchets liés à l'activité plastique et ceux de l'activité caoutchouc. Les gisements de déchets valorisables (carton, plastiques, bois) ont aussi pu être affinés.
- En lien avec les chefs d'ateliers, nous avons ensuite cherché à comprendre les causes de ces pertes. Certaines de ces pertes sont liées au processus en lui-même et la technologie utilisée (moule d'injection par exemple) et d'autres, plus liées aux pratiques des régleurs et des opérateurs (les démarrages machines par exemple)
- Une fois ces causes listées, les pertes ont été catégorisées en pertes incompressibles et compressibles. Des solutions techniques et organisationnelles ont été analysées pour réduire les pertes compressibles. Cette phase a également permis de lister les bonnes pratiques déjà en place et celles à généraliser.
- En parallèle de ce travail, l'entreprise a souhaité remettre à plat sa gestion des déchets et ses contrats. Elle a pu lancer une consultation pour mettre en place une organisation qui lui permet de mieux trier et valoriser ses déchets de production, mais aussi les autres déchets valorisables (carton, plastique, métaux...)
- La prochaine étape est la mise en place d'un système de balances connectées pour rattacher les pertes aux ordres de fabrication et ainsi avoir une vision plus fine et en temps réel sur le process plastique et caoutchouc. Ce projet est repoussé du fait des projets adjacents.

Facteurs de reproductibilité

Cette opération, qui a nécessité un audit de deux jours des installations de STANDARD GUM et six mois de travail en commun pour définir la solution la plus adaptée aux besoins de l'industriel démontre la pertinence de ce type d'accompagnement pour atteindre des résultats concrets.

L'ADEME souhaite inciter et accompagner d'autres entreprises à passer à l'action pour agir sur les coûts cachés des déchets et réaliser des économies significatives.

“

La démarche nous a permis de réduire le tonnage de DIB de 15% en 1 an et continuer dans ce sens en visant 30 % pour 2020.

Nous entamons également des réflexions pour réduire les déchets à la source avec la mise en place d'octobins et de BCR (Blocs à Canaux Régulés).

Jacques Lobry, PDG

”



POUR EN SAVOIR PLUS

MFCA sur le [site internet de l'ADEME](#) :

- ✓ Le site du bénéficiaire
<http://www.standard-gum-technic.fr/fr/>
- ✓ Le site de l'ADEME en région Centre-Val de Loire
www.centre.ademe.fr

CONTACTS

- ✓ STANDARD GUM
Tél : 02 48 20 15 38
Contact@standard-gum.fr
- ✓ L'ADEME Centre-Val de Loire
Tél : 02 38 24 00 00
ademe.centre@ademe.fr
- ✓ Elastopole : info@elastopole.com
Tel : 02.38.45.31.81



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation.

Référence ADEME : 011140 –c 04/2020



www.ademe.fr

